





Conseil de quartier Saint-Martin

Compte-rendu

Jeudi 6 octobre 2022



Ordre du jour

- 
- **Présentation du Budget Participatif saison 6**
 - **Présentation des demandes de dotation et vote du conseil de quartier**
 - **Point d'étape sur les travaux des groupes projets**
- 

Accueil par Ludovic Brossard, élu du quartier et Jean Charles Auffret, directeur de quartier.



- **Ludovic Brossard présente l'actualité des travaux dans le quartier notamment le chantier d'extension du chauffage urbain par En Renov et précisément l'interconnexion des réseaux situés à l'Est et au Nord de la Ville.**

La connexion permettra de maximiser la récupération d'énergie produite sur l'usine de valorisation énergétique des déchets à Villejean (UVE) et de la chaufferie biomasse de Baud Chardonnet. Ces travaux impactent la circulation sur les rues Coëtlogon et Saint-Malo d'octobre à juin 2023 (voir le phasage dans le PowerPoint). Une information a été faite dans les boîtes aux lettres. Élus, services et opérateur ont visité les commerçants en juillet dernier et cette semaine. Une interruption des travaux est actée pour la période de fin d'année.

- **Autre opération : la rue aux écoles pour sécuriser les cheminements piétons sur la rue de Saint-Malo et aux abords de l'école. Le projet a été concerté avec les parents d'élèves et des riverains de l'école.**

Après une période d'expérimentation, le dispositif a été évalué ; il sera pérennisé. Les places de stationnement reconverties en dépose minute sur la rue Georges Bizet sont acceptés par les résidents. Sont évoquées les difficultés de giration des véhicules au bas de la rue et la nécessité de préserver l'accès au parc de Coëtlogon. Une demande d'élagage des arbres de l'école donnant sur cette entrée de parc est formulée. Des arbres ont déjà été abattus. Un programme de replantation est prévu. Un participant demande l'installation d'un éclairage public dans le parc très emprunté par les piétons et cyclistes pour éviter les accidents. Les participants au conseil de quartier sont invités à se joindre aux membres du groupe projet vie quotidienne, sécurité qui visitera le secteur le 25 octobre.

- **Une personne demande que le CHU soit mieux signalé en venant du boulevard de Verdun et en tournant vers la rue de Coëtlogon et le pont SNCF.**
- **Les vœux de l'élu de quartier sont programmés le samedi 7 janvier à 11h à la Maison Bleue – 123 boulevard de Verdun.**



1. Le budget participatif saison 6



Est rappelé le nombre important de votants dans l'édition 2021 ; 540 propositions, 243 projets soumis au vote et 42 projets lauréats.

Les évolutions de la saison 6 sont synthétisées dans le PowerPoint.

Monsieur Gigou, co-animateur, représente le conseil de quartier dans le comité de suivi du BP

Madame Fauchaux, co-animatrice, y représente les anciens porteurs de projets.

Le budget des enfants est cette année programmé sur le seul quartier Bréquigny : l'objectif à terme est de le faire sur six quartiers.

Le marché aux idées de la direction de quartiers Nord-Ouest est fixé au 1er décembre à 18h dans la Ferme de la Harpe. Il permettra de discuter des idées déposées et de préfigurer des projets pour les trois secteurs Villejean, Beauregard et Saint-Martin.

Le conseil de quartier peut déposer directement des projets. Il conviendra de s'organiser pour permettre un échange sur cette possibilité.

Le conseil de quartier peut émettre des avis sur les projets déposés (en février 2023 après les marchés aux idées).

À ce jour, deux idées déposées concernent le quartier Saint-Martin : une demande de salles communautaires et une demande de pistes cyclables.

Un participant demande que les anciens porteurs de projets puissent être valorisés et se retrouver dans un temps convivial.





2. Dotation financière

Rappel :

- **Montant annuel : de la dotation : 4000 euros**
- **Montant au 6 octobre : 2170 euros (une somme réservée pour un projet n'a pas été utilisée)**

3 associations présentent un projet.

Décisions :

Après un échange sur le nombre des publics ciblés, sur leur appartenance ou pas au quartier, et sur l'intérêt à ne pas priver les habitants de Saint-Martin d'un éventuel montant résiduel, il est convenu de répartir la totalité de l'enveloppe restante entre les trois associations ;

- **association « les amis de l'orgue de Saint-Martin » pour le concert de fin d'année (chœur Vibrations) : 600 euros demandés et 660 euros attribués (notamment au vu du montant du déficit prévisionnel) ;**
- **association « Coupé Décalé » pour un spectacle jeune public (conte musical sur l'alimentation) : 800 euros demandés et 800 euros attribués.**
- **association Maison Bleue pour le Noël solidaire du quartier (jeux, animations, spectacles, goûter) : 650 euros demandés et 710 euros attribués.**

Remarques :

Il est souhaité que les associations communiquent entre elles pour que les animations ne se tiennent pas sur les mêmes dates,

Il est demandé que Coupé Décalé fournisse des affiches A4 de l'évènement à la direction de quartier afin que l'information soit bien connue des habitants.

Il est proposé qu'un conseil de quartier se tienne dans les locaux de Coupé Décalé au printemps.



3. Présentation des travaux des groupes projets

- Groupe urbanisme-écologie :

En ce qui concerne les programmes immobiliers dans le diffus, un programme du groupe Launay de 30 logements n'a pas fait l'objet de présentation en commission urbanisme dans l'ancien mandat parce que le permis de construire était attribué avant application de la charte de la construction et de la citoyenneté ;

Il est rappelé (selon la charte) que seuls sont présentés en conseil de quartier les projets de 50 logements et plus (discussion possible pour les programmes de 30 logements et plus) et que les habitants peuvent consulter les projets dans un dossier à disposition à la direction de quartiers ; à ce jour, un projet en étude rue Pierre Legrand, aucun projet en cours d'instruction de permis de construire et quatre projets avec permis de construire délivrés).

Des projets immobiliers de petite taille peuvent être en étude ou en travaux sans avoir été présentés en conseil (ex : 256 rue de Saint-Malo 4 logements et bureaux)

Interrogation sur des constructions d'immeubles autorisées sans places de parking : le PLUI donne les explications.

Demande de dénomination des nouvelles allées aménagées dans les prairies notamment pour permettre aux usagers de se repérer en cas de problème. Retrouver dans l'histoire et la mémoire du quartier des idées de noms (ex : chemin de la poudrière).

En ce qui concerne les questions de circulation, il est précisé qu'une consultation des rennais sur les projets de tram bus va être organisée du 21 novembre au 21 décembre. Le tracé du tram bus prévu entre Saint-Grégoire et Chantepie passerait par l'avenue gros Malhon et pourrait impacter à la marge le projet de place du cimetière du Nord (positionnement d'un quai).

- 
- 
- **Groupe sécurité, quotidienneté :**

Interrogation sur le lien entre ce groupe et le groupe urbanisme et écologie.

En ce qui concerne les passages piétons rue de Saint-Malo, signalement du temps trop court de traversée.

Une première marche a été organisée en partie Sud du quartier ; une autre est prévue le 25 octobre dans le secteur Coëtlogon ; les personnes intéressées peuvent s'inscrire.

- **Groupe animation, culture numérique et point lecture :**

La première réunion est fixée au 17 octobre 18h30 à la Maison Bleue.

